

L'**Eglise** est au
rendez-vous...



Je donne
au Denier!



Une **présence** au quotidien

En collaboration avec de nombreux bénévoles et salariés laïcs, les prêtres de notre diocèse assurent une présence quotidienne dans les paroisses de l'Allier auprès de tous les catholiques :

- Accompagnement et accueil des familles dans les grands moments de la vie
- Animation liturgique, messe, temps de prière, rassemblements...
- Proposition de la foi par la catéchèse, les aumôneries, les formations...
- Solidarité par la présence fraternelle auprès des personnes isolées, démunies, malades, âgées...

Grâce au Denier, l'**Eglise** est au **rendez-vous**.
Soyez au rendez-vous, **donnez** au Denier !



Déduction fiscale

Vous pouvez participer à la collecte du Denier par chèque ou par prélèvement automatique en renvoyant le bon de soutien ci-contre.

Quel que soit le mode de paiement choisi, vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de faire valoir une réduction d'impôt équivalente à 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Si vous donnez	Vous déduirez de votre impôt	Votre don vous coûtera réellement
80 euros	53 euros	27 euros
150 euros	99 euros	51 euros
250 euros	132 euros	68 euros

Association Diocésaine de Moulins

20 rue Colombeau • 03000 Moulins • Tél. : 04 70 35 10 50

Le prélèvement automatique : pour être toujours au rendez-vous !

Le prélèvement automatique permet de mieux répartir votre soutien. Il est plus facile de donner 15 euros par mois pendant un an que de faire un seul chèque de 180 euros. Le prélèvement facilite la gestion de trésorerie du diocèse.

N° national d'émetteur : 4 1 0 4 9 7

Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement établis à mon nom qui seront présentés par l'Association Diocésaine de Moulins. Pour suspendre, diminuer ou augmenter le prélèvement, merci d'adresser un courrier à l'Association Diocésaine de Moulins.

Nom, prénom et adresse du donateur

Très important

N'oubliez pas de joindre à cet imprimé un Relevé d'Identité Bancaire

Compte à débiter

Etablis. Guichet N° de Compte Clé RIB

Désignation de l'organisme encaisseur

Association Diocésaine de Moulins
20 rue Colombeau • 03000 Moulins

Nom et adresse de l'établissement du compte à débiter

Fait à : _____ le _____ 2010

Signature : _____



« L'Eglise a été au rendez-vous de tous les grands moments de ma vie. Aujourd'hui, elle donne des repères à Marie et Gaspard, mes petits-enfants, grâce au catéchisme. La soutenir, c'est un juste retour des choses. »



« Je suis catholique pratiquant, et je participe à la vie de ma paroisse. Pour moi donner au Denier, c'est un engagement. »

L'Eglise est au rendez-vous...



« Le prêtre et les personnes de la paroisse m'ont beaucoup soutenue au moment du décès de Maman, l'été dernier. Je prends la relève en vous envoyant un don. »



« Depuis le baptême de Marine, nous avons compris que pour l'Eglise, notre modeste participation est vitale. »



Monseigneur Pascal Roland
Evêque de Moulins



Chers amis,

Comme chaque année à pareille époque, je vous adresse un appel aux dons pour la collecte du Denier de l'Eglise. Vous le savez, il s'agit de la contribution volontaire des catholiques de l'Allier pour assurer la rémunération et le règlement des charges sociales de ceux qui sont à leur service.

Même si, malgré la crise économique, votre générosité n'a pas fait défaut en 2009, il faut savoir que le produit de la collecte ne couvre qu'environ 75% de ce que nous devons déboursier pour la centaine de prêtres et les 19 salariés laïcs.

Je me permets donc de vous solliciter, non seulement pour renouveler votre contribution annuelle, et la majorer un peu au moins pour suivre l'augmentation du coût de la vie. Mais surtout pour vous engager à trouver chacun un nouveau donateur dans votre entourage. A l'heure actuelle, en effet, le nombre de donateurs plafonne autour de 9.000 environ, ce qui signifie que beaucoup de catholiques ne se sentent pas responsables de la vie économique de leur clergé.

Enfin, vous êtes déjà 18% à avoir opté pour le prélèvement automatique et je vous en remercie. J'espère que vous serez plus nombreux à opérer ce choix cette année. Cette formule présente le double avantage d'être moins lourde pour vous et d'assurer une trésorerie régulière pour nous.

En tous cas, merci à tous de la contribution que vous apporterez, en fonction de vos moyens, pour assurer la juste rémunération de ceux qui travaillent à votre service.

Pascal Roland

En 2010, je suis au rendez-vous : je donne au Denier !

OUI pour la rémunération des prêtres et des salariés du diocèse de Moulins

Je verse euros par : chèque espèces
(Merci d'adresser les chèques à l'ordre de l'Association Diocésaine de Moulins)
 ou bien **je choisis le prélèvement automatique** (voir au dos)
et je verse la somme de euros par : mois trimestre
à partir du 10 / / 2010

Déduction fiscale avantageuse
Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire 66 % de votre don du montant de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu.
Je désire recevoir un reçu fiscal Oui Non

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Paroisse :
E-mail :
Année de naissance (facultatif) :

Je désire recevoir une information sur les legs

Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'informatique, aux Fichiers et aux Libérés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.